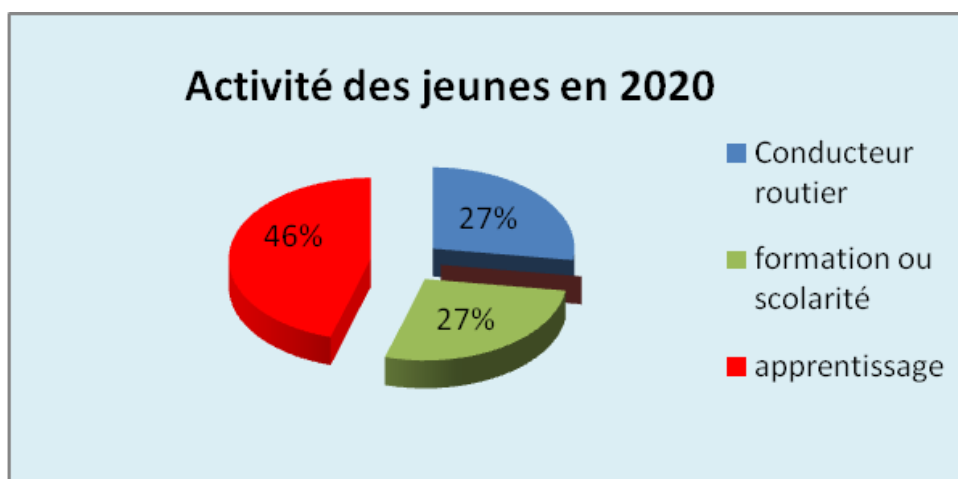


La formation Professionnelle ALPAJE 2020



Durant l'année 2020, le Centre de formation a connu un changement dans l'équipe des formateurs. Le formateur préparant au **permis B** et au **Titre professionnel de conducteur routier du transport de marchandises** a quitté le poste courant février et son remplacement a été effectif en mars au moment de la crise sanitaire.

En 2020, parmi les jeunes accueillis à Alpaje, sept ont bénéficié des cours au centre de formation et de stages en entreprise.

Parmi eux, un jeune âgé de 16 ans a intégré le centre de formation en janvier 2020 après avoir mis fin à sa formation CAP agricole au lycée de Vic-en-Bigorre. Il a commencé une remise à niveau, puis a suivi le programme de niveau CAP. En parallèle, il a travaillé sur son nouveau projet professionnel en effectuant un stage dans les transports pour découvrir le métier de chauffeur livreur. A partir de décembre 2020, le jeune a décidé de s'orienter vers la formation de conducteur routier transport de marchandises.

Trois autres jeunes ont suivi la formation au Titre professionnel de conducteur routier transport de marchandises. Parmi ces jeunes deux ont commencé la formation en 2019, et le troisième était en contrat d'apprentissage dans un garage pour engins agricoles et inscrit au CFA Horticole à Oeyreluy jusqu' en juin 2020. Après la rupture de son contrat d'apprentissage, il s'est alors positionné sur la formation de conducteur routier transport de marchandises au centre de formation

Les quatre autres jeunes dont une jeune fille étaient positionnés sur de la mise à niveau et sur une recherche de projet professionnel.

Un jeune, arrivé à Alpaje en juin 2019, a pu être accompagné pendant sa remise à niveau sur plusieurs stages: en maçonnerie chez un artisan de Tarbes puis au poste d'agent polyvalent en cuisine collective au Château d'Urac et enfin en cuisine-restauration dans un restaurant de Tarbes. Il s'est finalement tourné vers les métiers de la route et a intégré en octobre la formation au Titre professionnel de conducteur routier transport de marchandises mais suite à un comportement inadapté sur le lieu d'accueil et en formation, il a été exclu fin janvier 2020.

Un autre jeune, arrivé lui aussi en 2019 à l'âge de 16 ans et en recherche de projet professionnel, a effectué un stage dans l'animation au Centre de loisirs d'Ibos, puis un stage comme jardinier-paysagiste aux espaces verts de la Mairie de Tarbes et ensuite chez un artisan paysagiste de la région de Tarbes. Il est parvenu à l'âge de 17 ans à décrocher un contrat d'apprentissage chez ce même artisan en septembre 2020.

Il a été inscrit au CFA de l'Adriana à Tarbes. Or, trois mois plus tard, en décembre son contrat a été rompu par l'employeur pour cause de force majeure due à l'impact de la crise sanitaire. Le jeune ne voulant plus poursuivre dans le secteur jardinier-paysagiste s'est alors tourné vers les métiers de la sécurité. Il a donc été inscrit au concours d'Adjoint de sécurité et le passera en mars 2021.

Une jeune fille âgée de 16 ans arrivée en novembre 2020, a commencé une remise à niveau et a effectué un stage en coiffure pour pouvoir ensuite s'orienter vers un CAP coiffure.

En 2020, deux jeunes ont pu être présentés à l'examen du permis B et l'ont obtenu. L'un a pour sa part obtenu le code en janvier 2020 et le permis B en juillet 2020. L'autre jeune a obtenu le code en juin 2020 et le permis B en novembre 2020.

Version 1 20 septembre 2021